



Depot de marque et page facebook concurrent

Par **sarry01**, le **15/12/2014** à **23:47**

Bonjour, rnrnrnJ'ai lancé depuis le mois de mars mon activité. Il s'agit d'une e-boutique qui vend un produit traditionnel étranger. En mars dernier, le produit était encore très peu connu. Certains blog l'évoquaient et une seule page sur facebook était consacré au produit avec des ventes de manière amateurs via facebook sans site web. J'ai donc déposé ma marque qui porte le nom du produit en phonétique (d'une langue étrangère). Et j'ai ouvert une page facebook, instagram ect... Aujourd'hui, suite au succès de mes pages, plusieurs pages facebook et instagram se créent en utilisant le nom de ma marque (avec une lettre de différente) et en vendant le même produit que moi.J'ai donc dû déposer une nouvelle fois le nom de ma marque avec cette nouvelle orthographe. rnrnrnJ'ai plusieurs questions liés à ces concurrents sur les réseaux sociaux :rnrnSuis-je dans mon droit si je demande à ces comptes concurrents de changer de nom sur les réseaux sociaux ? Puis-je aussi demander à la personne qui était là avant moi sur facebook de changer son nom car les 2 orthographes (dont la sienne) ont été déposée par mes soins à présent et m'appartiennent. Le nom d'une page facebook sans dépôt à l'Inpi prouve-t-il l'antériorité de la possession du nom de la marque ? rnrnrnMerci de votre aide !